


nord'

revue de critique et de création littéraires
du nord / pas-de-calais

n°46 – novembre 2005

LIBRAIRIE CHARLIER FRÈRES ET HULLERY. 10, RUE GIT-LE-COËL
HULLERY, SUCCESSEUR

5 SÉRIES
ILLUSTRÉE
GRAND NOMBRE
VIGNETTES
1 FR. 05 LA SÉRIE



5 SÉRIES
ILLUSTRÉE
GRAND NOMBRE
VIGNETTES
1 FR. 05 LA SÉRIE

MÉMOIRES
DE
VIDOCQ
CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ JUSQU'EN 1827
Publiés par lui-même en 1828
NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

MENSONGES BIOGRAPHIQUES, VÉRITÉS LITTÉRAIRES

Jean-Christophe DELMEULE

Je suis né à Arras : mes travestissements continuels, la mobilité de mes traits, une aptitude singulière à me grimer, ayant laissé quelques incertitudes sur mon âge, il ne sera pas superflu de déclarer ici que je vins au monde le 23 juillet 1775, dans une maison voisine de celle où, seize ans auparavant était né Robespierre¹.

La littérature et la justice ont en commun l'usage de la langue. Dans la défense d'un accusé aussi bien que dans la mise en œuvre d'un récit celle-ci intervient comme matière vivante et prégnante, pas uniquement pour permettre aux idées de s'exprimer ou à la pensée de prendre forme mais bien pour ce qu'en elle-même elle est le corps de toute légitimité. Et ce qu'il y a de curieux chez Vidocq, celui qui rédige ses mémoires ou qui décrit ses actions héroïques au cours des *Mémoires*, c'est la stricte adéquation entre la volonté de captiver le lecteur, de l'entraîner dans mille et une aventures, et celle de le convaincre, de faire la preuve de son innocence. Une innocence clamée envers et contre tous, malgré les huit ans de travaux forcés auxquels il est condamné pour avoir, paraît-il, établi un faux en écriture.

1 — Eugène-François Vidocq, *Mémoires de Vidocq*, Robert Laffont, coll. Bouquins, Paris, 1998 (1ère édition 1828), p. 7.

[...] en réponse aux contes que la malveillance ou la niaiserie ont fait et font circuler encore : les uns répondent que j'ai été condamné à mort, à la suite de nombreux assassinats ; les autres affirment que j'ai longtemps été le chef d'une bande qui arrêtait les diligences ; les plus modérés donnent comme certain ma condamnation aux travaux forcés à perpétuité [...]

On ne m'a fait grâce que du parricide : je n'ai cependant jamais encouru ni subi, je le déclare, que le jugement ci-dessous rapporté ; mes lettres de grâce en font foi : et lorsque j'affirme que je n'avais point coopéré à ce misérable faux, on doit m'en croire².

Dans les *Mémoires* toutes les péripéties sont marquées du double sceau de l'exploit et de la justification. Vidocq est obsédé par cette nécessaire affirmation de l'authenticité. Ses *Mémoires* ne doivent pas être falsifiées, sinon tout son projet est anéanti. Ce qui le fait réagir avec force, ce ne sont pas uniquement les modifications apportées à son style par l'écrivain chargé de réviser son texte mais, fondamentalement, le changement radical de l'objectif poursuivi, ou tout au moins avoué, par la rédaction des *Mémoires* :

Quel ne fut pas mon étonnement, lorsqu'à la lecture du premier volume et d'une partie du second, je m'aperçus que ma rédaction avait été entièrement changée, et qu'à une narration dans laquelle se retrouvaient à chaque instant, les saillies, la vivacité et l'énergie de mon caractère, on en avait substitué une autre, tout à fait dépourvue de vie, de couleur et de rapidité. Sauf quelques altérations, les faits étaient bien les mêmes, mais tout ce qu'il y avait de fortuit, d'involontaire, de spontané dans les vicissitudes d'une carrière orageuse, ne s'y présentait plus que comme une longue préméditation du mal³.

C'est pour cette raison qu'il s'adresse au lecteur et qu'il est obligé de pratiquer la redondance du texte en provoquant une surimposition des mots sur les mots, des démentis sur les démentis, des épisodes sur les épisodes :

Je déclare que les exemplaires non revêtus de ma signature seront réputés contrefaits⁴.

L'innocent n'est pas forcément celui qui n'a pas commis de méfaits, mais bien l'être qui trouve à composer dans le langage l'argumentaire qui vise à le disculper, qui déroule mot à mot une plaidoirie, un éloge *pro domo* qui contraint le narrateur à fonder son autobiographie sur l'emphase et l'amplification. L'outrance ici n'est que la manifestation d'une cause qui veut se parer de toutes les vertus :

La hardiesse de ce coup de main fit du bruit parmi le peuple qui fréquente les barrières ; en peu de temps il fut avéré pour tous les crocs et autres méchants garnements qu'il y avait par le monde un mouchard qui s'appelait Vidocq. Les plus crânes se promirent de me tuer à la première rencontre. Quelques-uns ten-

2 — Eugène-François Vidocq, « Vidocq au lecteur », *Mémoires de Vidocq*, *op cit*, p. 77-78.

3 — *Ibid.*, p. 4.

4 — *Ibid.*, p. 2.

tèrent l'aventure ; mais ils furent repoussés avec perte, et les échecs qu'ils éprouvèrent me firent une telle renommée de terreur, qu'à la longue elle rejaillit sur tous les individus de ma brigade [...] Nous étions des colosses : le Vieux de la Montagne inspirait moins d'effroi [...] Nous cassions bras et jambes ; rien ne nous résistait ; et nous étions partout. J'étais invulnérable⁵.

Sa réputation le précède et enrichit sa force physique. Vidocq devient un mythe chez les brigands. Il lui suffit de révéler son identité pour que le plus terrible des criminels accepte de se soumettre à son autorité. Ainsi en va-t-il de Pons Gérard, cet homme dangereux, complice de meurtre, qui vit entre La Capelle et Hirson et que les gendarmes n'osent pas affronter. Devant Vidocq, qui s'est approché de lui par la ruse, cet homme violent et craint est soudain frappé d'aphasie :

– S'il était ici, je lui ferais passer un mauvais quart d'heure.

– Eh ! Tu es comme les autres, s'il était là, tu te tiendrais coi, et tu serais le premier à lui offrir un coup à boire. (en disant ces mots je tendais mon verre, et il versait.)

– Moi ! Je lui offrirais de la m... plutôt.

– Tu lui offrirais un coup à boire, te dis-je.

– Allons donc plutôt mourir.

– En ce cas, tu peux mourir quand tu voudras ; c'est moi et je t'arrête. [...]

On ne se figure pas quel fut l'étonnement de Pons. Tous ses traits étaient bouleversés ; ses yeux semblaient s'échapper de leur orbite, ses joues étaient frémissantes, ses dents claquaient, ses cheveux se dressaient⁶.

Doté de tous les attributs du voleur et du criminel, Vidocq devient cet être exceptionnel qui démontre à tous ses qualités inégalables. Meilleur bretteur que les autres, cavalier sans pareil, bagarreur sans égal, policier hors pair, Vidocq est celui qui est à la fois tous les autres sans en être aucun, qui ne peut être lui-même qu'en ne l'étant pas et qui tire de cette exception les logiques de sa pureté et les preuves de son innocence. Connue de tous, mais toujours masquée, il n'en continue pas moins d'exercer sa mission qui est celle du secret et de l'anonymat. Peu importe que les faits narrés soient ou non vrais, que Vidocq ait ou non tué des hommes, commis des faux en écriture, agi en complice des bandes de chauffeurs qui terrorisaient les campagnes du Nord de la France. Ce qui lui est essentiel c'est de séduire par le langage pour mieux y faire son travail de morale et de reconnaissance. Sociale, bien-sûr, mais aussi et surtout éthique. Les *Mémoires* de Vidocq constituent une œuvre de moraliste, un plaidoyer qui s'inscrit au cœur même de la rhétorique et de l'éloquence. Qu'il s'agisse de la description des conditions de vie dans les prisons, de la colère qu'il libère quand il évoque les défenseurs officiels de la moralité ou de ses réflexions sur le système judiciaire, il convient pour lui de dépasser les apparences, de renverser les figures et les symboles extérieurs, de séparer le bon grain

5 — *Ibid.*, p. 329.

6 — *Ibid.*, p. 499.

de l'ivraie pour mieux affirmer la vérité. Vidocq la sait, Vidocq la dit. Qu'il s'agisse de ses déboires avec les « teinturiers », de ses usages de l'occitan, de l'allemand ou du patois, le fugitif tente de saisir ce qui de la langue est suffisant en soi, mais aussi ce qui dans la langue est source de mensonge et de rouerie, ce qui fonde la camaraderie et la complicité. Quand Vidocq croise les voleurs il parle la même langue qu'eux :

– Que vous êtes *niolles* (bêtes) ! Il fallait faire *gaffer un roulant pour y planquer les paccins* (il fallait faire stationner un fiacre, afin d'y placer les paquets). Vous n'êtes que des *pégriots* (mauvais voleurs)⁷.

Ainsi en va-t-il des escrocs qui abusent les voyageurs et les commerçants, ou de ces voleurs qui font prendre une herbe ordinaire pour un végétal aux effets magiques. Exemple de cette femme qui se laisse convaincre par celui qui va la détrousser, mais qui, finalement, entend ce qu'elle désire entendre :

– Mais à quoi sert cette herbe, s'il vous plaît ?

– À quoi, madame ? À tout, c'est un vrai trésor, une panacée universelle ; avec cette herbe, on n'a plus que faire des médecins : prise en décoction, sa racine purifie la masse du sang, chasse les mauvaises humeurs, favorise la circulation, dissipe la mélancolie, donne de la souplesse aux membres, du jeu aux muscles, et guérit toutes les maladies jusqu'à cent ans... [...]

– Et sa fleur ?

– Ah, sa fleur ! c'est bien le cas de bénir la Providence : si les femmes savaient : c'est une fleur de virginité, avec elle il n'est plus de veuves⁸.

Les beaux-parleurs, les séducteurs, tous ceux qui vivent aux dépens de ceux qui les écoutent sont ces lumières qui brillent au-dessus de la logique du quotidien. Paradoxe de cet homme qui veut se fixer mais qui sans cesse se projette en avant dans cette ligne du récit, ce fil du texte, cette aventure des mots. Pour qu'il y ait une dupe il fallait que celle-ci accordât au langage une puissance extrême. Fétichisme de la parole, quand elle est donnée et reprise, quand elle se tord et se replie. Fétichisme encore, mais ô combien cruel, quand elle est consacrée à la condamnation. Il y aurait d'un côté, chez les gens honnêtes comme chez les criminels, ceux qui savent en user, qui vivent les uns en face des autres, comme expression spéculaire d'un mensonge partagé, et de l'autre ceux qui peuvent se damner à dire la vérité sans jamais convaincre qui que ce soit. Rejetés par les uns ou enrôlés par les autres, toujours exploités, ils ne réussiront jamais à sortir de l'ornière dans laquelle ils sont tombés. Adèle peut tout tenter, s'escrimer à démontrer qu'elle ne se prostitue plus, qu'elle ne vole plus, sa parole n'a aucune valeur. Et ceux qui devraient l'accepter sans la mettre en cause sont justement ceux qui ne veulent pas l'entendre. Policiers qui la maltraitent et la brutalisent, mécréants qui la font travailler et qui lui rappellent son passé, prêtre qui ne veut pas de cette parole contaminée, qui préfère

7 — *Ibid.*, p. 389.

8 — *Ibid.*, p. 549.

préparer le buffet destiné à l'évêque, dames de charité qui lui reprochent de ne pas être légitimement inscrite comme pauvre de leur institution et qui sont prêtes à la laisser mourir de faim...

La malheureuse qui avait été une fois enrégimentée, ne pouvait s'affranchir quand s'entourant des confidents de sa honte, et dans la société où elle rentrait, à chaque instant, à chaque pas, elle était exposée à se trouver en face des souvenirs de sa radiation : l'inscription (comme prostituée) avait été facile, secrète, les parents, les tuteurs n'avaient même pas été consultés ; la radiation était publique, consentie par des citoyens honnêtes [...] Ici une simple déclaration de la femme qui ne veut plus se vouer au misérable état de prostituée serait suffisante, [...] car elle a besoin que l'on ignore sa vie passée : la police, au contraire, a besoin qu'on la connaisse : elle a besoin que la flétrissure soit éternelle, et la tache indélébile⁹.

Adèle sera contrainte à voler à nouveau et condamnée à perpétuité. Mais surtout son destin aura révélé par sa vérité le mensonge enfoui dans la parole des fourbes et des voleurs officiels, entièrement occupés à profiter avec cynisme de leur dignité et de leur bonne réputation. Étrange falsification qui divise la société en deux catégories : ceux qui peuvent mentir et qui seront toujours crus et ceux qui peuvent dire la vérité mais qui ne le seront jamais. C'est bien cette perversion de la langue que Vidocq veut mettre en évidence, car c'est elle qui est la cause de tous ses déboires : « L'injuste préjugé créa la récidive ».

Quand l'infâmie frappe le naïf ou l'ignorant celui-ci ne peut plus revenir à la vie normale. Errant dans un espace linguistique qu'il ne peut partager avec personne mais qu'il veut offrir à tous, Vidocq est condamné à une vie marginale et précaire. Il lui faut se défendre de tous ceux qui travaillent à sa chute et à sa déchéance, et particulièrement de ses collègues :

Gaffé craignait que je le supplantasse ; mais le vieux renard n'était pas assez habile pour me cacher ses appréhensions. Je l'observai, et ne tardai pas à découvrir qu'il manœuvrait pour me faire tomber dans un piège¹⁰.

Gaffé n'est pas le seul : Goupil, Les Compères, les Manigand, les Corvet, les Bouthey, Les Leloutre, ainsi que Coco-Latour, tous essaient de faire obstacle à la vaillance de Vidocq. C'est pour cette raison paradoxale que toute la carrière policière de Vidocq est fondée sur la trahison et la dénonciation. Comme en retour. Il ne cesse de s'immiscer dans le milieu des voleurs, fréquente les mêmes lieux qu'eux, s'identifie à eux pour mieux les débusquer :

Je hantais successivement tous les tripots des environs du Palais-Royal, l'hôtel d'Angleterre, les boulevards du Temple, les rues de la Vannerie, de la Mortellerie, de la Planche-Mibray, le marché Saint-Jacques, la Petite-Chaise, les rues de la juiverie, de la Calandre ; le Châtelet, la place Maubert et toute la

9 — *Ibid.*, p. 555.

10 — *Ibid.*, p. 348.

cité. Il ne se passait pas de jour que je ne fisse les plus importantes découvertes ; point de crimes commis ou à commettre dont toutes les circonstances ne me fussent révélées ; j'étais partout, je savais tout¹¹.

L'enjeu n'est pas de savoir si l'homme est fourbe ou menteur mais bien de constater que la maîtrise de la proposition est la seule condition de l'architecture de la confiance. On peut lire les *Mémoires* comme une auto-fiction, un roman autobiographique, on peut y trouver toutes les exagérations et les arrogances de l'orgueil, il n'empêche que Vidocq crée son propre personnage pour mieux désamorcer les critiques et les doutes, pour mieux répondre aux accusations qui le visent. C'est pour cela qu'il placarde sur les murs ces affichettes destinées à démontrer que les arrestations et les perquisitions qui l'ont frappé sont dénuées de tout fondement :

LIBERTÉ !!

de E.-F. VIDOCQ

Tous les journaux ont annoncé, il y a trois mois, les perquisitions faites dans les locaux de mon administration, la saisie de tous mes papiers, celle de *trois mille cinq cents dossiers* appartenant à des tiers, puis enfin de mon arrestation ; ils se sont plu, en publiant, dans des articles peu charitables, des faits controvés ou faux, à donner à ces diverses mesures de police une importance exagérée. J'étais sous les verroux (sic), je devais me taire, c'est ce que j'ai fait.

Mais aujourd'hui que je suis *libre*, je dois élever la voix, afin de détromper le public, et de détruire, par un exposé vrai et succinct des faits réels, les impressions fâcheuses qu'auraient pu produire sur son esprit les assertions absurdes et calomnieuses de certains journalistes¹².

Il ne lui suffit pas d'être innocent, il lui faut crier et surtout exposer ce drame qui est le sien : les vrais coupables, les hypocrites, tous ceux qui devraient appliquer la loi et faire leur travail de police lui en veulent car il est en quelque sorte l'envers de leur décor, celui qui, par l'exercice répété de sa probité ne peut subir que l'opprobre de tous ceux qui devraient être justes et honnêtes mais qui profitent de leur position pour en abuser. Quand on a été condamné injustement, sur les apparences produites par les élans de la jeunesse et les instabilités d'un tempérament vigoureux, il ne reste qu'un seul moyen pour se disculper et réussir à sortir d'un sillon creusé par une justice sans principe, par la violence des argousins et le jugement définitif qui frappe celui qui a fréquenté les prisons et les bagnes : la parole. Celle donnée au préfet, celle écrite dans les *Mémoires*, celle qui au premier abord semble contradictoire mais qui est obligée de se soustraire aux codes de la confiance pour mieux s'y inscrire. C'est bien en se faisant passer pour celui qu'il n'est pas, en fréquentant les bas-fonds et les voleurs, en désignant à l'ordre ceux qui lui ont accordé leur amitié, que Vidocq cherche à prouver qu'il n'est pas des leurs et qu'il ne l'a jamais été. Paradoxe de celui qui est obligé de retourner dans ce milieu auquel on dit qu'il appar-

11 — *Ibid.*, p. 293-294.

12 — *Ibid.*, p. 673.

tient pour mieux démontrer qu'il ne lui appartient pas. Il n'est pas possible de s'en extraire autrement qu'en s'y plongeant, pour mieux en limiter les effets néfastes et surtout, par la connaissance unique qu'il en retire, mettre en lumière ses propres différences. Se déguiser est pour lui l'artifice du dévoilement et plus il s'éloigne de l'image de l'homme honnête plus il peut faire étalage de son honnêteté. Étrange situation qui comporte toujours le risque de ne pas être cru, d'être arrêté au moment même où il lutte contre le crime. C'est pour cela que les mots lui sont si nécessaires. Vidocq semble croire en la langue. Et ses fanfaronnades ne sont que les expériences des limites qu'il est condamné à explorer. Car il lui faut mettre en place une taxinomie, décrire et classer ces êtres de l'ombre, réfléchir à la prison et à l'exercice de la justice, pour mieux clarifier les choses et montrer à celui qui n'y connaît rien que la connaissance et la fréquentation des criminels est le seul moyen de faire la différence entre ceux qui méritent d'être punis et qui ceux sont frappés par les erreurs judiciaires. À l'extrême lui, et lui seul, peut décoder le monde des brigands et des voyous ; lui seul connaît les signes à décrypter et les termes à employer. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'évertue à publier ce dictionnaire argot-français, qui ne sert à rien d'autre qu'à mettre en lumière la face obscure de cette langue secrète :

Ce livre n'a pas été écrit pour être l'objet d'une spéculation plus ou moins avantageuse, ni pour apprendre aux dandys et aux petites-maîtresses la langue des assassins et des voleurs, assez d'autres avant moi se sont chargés de ce soin, et à l'heure qu'il est ces messieurs et ces dames *entravent bigorne* presque aussi bien qu'un émule de Cartouche ou de Mandarin. [...]

J'ai cru que la connaissance de leur langage (celui des voleurs) servirait à mieux les faire connaître¹³.

Vidocq est celui qui est allé au-delà du miroir et qui en est revenu, ou plus exactement qui vit à la fois ici et là-bas. Et ce voyage imposé par la société violente de l'époque de la Révolution française puis de l'Empire et de la Restauration, est un cheminement définitif. Il faut s'y travestir, s'y déguiser pour mieux apparaître au grand jour, être connu de tous et reconnu par chacun. Lutter contre les calomnies et la haine, le désir de vengeance et la volonté de briser une carrière. Au centre des *Mémoires* il y a la réputation : de celui qui est soumis à la médiocrité et à la paresse, au sadisme et à la trahison de ceux là même qu'il a cherchés à aider. Il n'y a guère que sa mère et quelques autres femmes rencontrées au cours de sa vie qui ont su mêler la tendresse et la fidélité. Et s'il n'a pas eu de chance avec sa première épouse, il a par ailleurs été entouré et protégé par d'autres femmes aimantes et amantes. À celles-là il ne peut mentir. Ou s'il leur ment ce n'est que jusqu'au point où le mensonge deviendrait irréversible. Il lui faudra avouer à cette femme qui veut l'épouser qu'il n'est pas celui qu'il prétendait être, qu'il s'est élevé au-dessus de sa condition pour échapper à ses poursuivants. Ici l'usage d'une fausse identité ne lui

13 — *Ibid.*, p. 682.

est plus supportable. Car il y va de l'honneur d'une femme qui n'a commis d'autre crime que celui de l'aimer :

On doit donc me croire lorsque je déclare que tant de dévouements me toucha. La voix du remords [...] se fit entendre. Je vis l'abîme où j'allais entraîner l'excellente femme, qui s'était montrée généreuse à mon égard : je la vis repoussant bientôt avec horreur le déserteur, le vagabond, le bigame, le faussaire [...] Sans entrer dans le détail de mes aventures, je dis à la baronne que des circonstances qu'il m'était impossible de lui expliquer m'avaient contraint à paraître à Bruxelles sous les deux noms qu'elle me connaissait, et qui n'étaient pas les miens¹⁴.

Finalement il n'y a d'autre preuve que celle qui se révèle dans le discours. Par expérience Vidocq sait reconnaître celui qui est sincère ou celui qui ment, celui qui trahit dans ses expressions sa véritable culpabilité. Traquer le signe c'est traquer dans l'usage du signe ce qui y est inscrit. Ainsi en va-t-il des vêtements et des usages :

Une particularité assez étrange, c'est que quand un cambrioleur en renom a adopté un genre de cravate et de gilet, tous les confrères se modèlent sur lui pour ces deux pièces du vêtement [...] en général les voleurs sont comme les filles, il y a toujours sur eux quelque chose qui décèle la profession¹⁵.

Le costume est donc pour Vidocq un langage. Il se construit en réseau. Et plus il s'affiche en public, plus il enfouit sa véritable signification. Il faut un homme initié, véritable ethnologue, qui va étudier les mœurs de ceux qui en jouent. C'est peut-être cela, le véritable projet des *Mémoires* : la traduction des multiples codes. L'intelligence de Vidocq est sémantique. Il veut être l'interprète engagé de mondes inconnus et surtout séparés. Ou plutôt de mondes qui ne se croisent que dans le crime. Leur intersection se réalise dans la duplicité. Fausse lettre, fausse identité, fausse sympathie qui conduit au meurtre. Ce que veut réaliser Vidocq, c'est la mise en lexique de toutes les formes de langage pour permettre à chacun de lire en l'autre le risque qu'il peut présenter. Du coup lui-même devient signe : dans ses travestissements, dans ses affleurements et ses passages au travers de la grammaire des autres. Toujours, il entre dans des sociétés qui lui sont étrangères, toujours il s'en échappe, il s'en évade. Il y a peu de différence entre l'évasion qu'il réussit et le refus d'adhérer aux valeurs et aux actions des bandes de contrebandiers ou de pirates. Mais il lui faut appréhender les univers pluriels qui l'entourent. Vidocq est un collectionneur qui cherche l'exhaustivité. Chaque événement est une immersion qui lui permet de dénicher et de mettre à jour des relations inédites. C'est pour cela qu'il lui faut toujours être le meilleur. Car il est au cœur même des langues qui sont exploitées. Là encore il est bien lui-même un élément du langage, un trait d'union, une ouverture sur l'étrangeté symbolique. Vidocq est à lire et se

14 — *Ibid.*, p. 40.

15 — *Ibid.*, p. 537.

donne à lire. Au pied de la lettre. Mais s'il joue de ses immersions en terre ennemie, il ne cesse d'affirmer sa singularité. Lui qui n'hésite pas à porter des vêtements féminins affiche son dégoût pour l'homosexualité ; lui qui évoque sa naissance à Arras et sa jeunesse impétueuse tient à se distinguer des enfants nés dans les milieux corrompus, les juifs et les gitans ; lui qui s'affiche comme mouchard le fait uniquement pour prouver qu'il est l'un des seuls, peut-être le seul mouchard à qui on peut se fier. Explorateur d'univers Vidocq interroge les formes et les pratiques, et ses descriptions sont revendiquées comme personnelles et multiples. Sa classification des types de voleurs lui est propre. Elle ne doit rien aux livres ni aux sonnettes. Encore moins à une quelconque érudition latine ou grecque, mais tout à son inventeur :

Puisque par cette série de rapprochements, auxquels sans doute le lecteur ne s'attendait pas, je suis parvenu jusqu'aux confins de l'histoire naturelle, je ne suis pas fâché de saisir l'à-propos pour déclarer que c'est uniquement d'après ma méthode que j'ai entrepris de classer les voleurs¹⁶.

Il s'affiche comme un homme de terrain, en quelque sorte un archéologue du crime. Quand son œil se lie à son intelligence et à son jugement, il devient le point, enfin possible, de jonction et de compréhension. C'est peut-être pour cette raison qu'il utilise toutes les formes textuelles qui lui paraissent représentatives d'une culture : dialogues proches d'une pièce de théâtre, correspondances, références bibliques et mythologiques, récits, jeux de mots, chansons, poèmes, jugements, affiches et bien d'autres encore... Il lui faut multiplier les genres pour tenter d'atteindre l'exhaustivité qui est la garantie d'une efficacité sans faille. Rien chez lui ne doit être pris en défaut.

Solitaire accompli, il construit par ses mots les éléments indispensables à la justice. Et dans un renversement qui ne doit sa valeur qu'à l'obstination de l'auteur il boucle son récit en insistant sur le fait que sa griffe, et seulement elle, est digne de confiance :

Pour empêcher MM. Les négociants de tomber dans les pièges qu'on tendra à leur bonne foi, à compter de ce jour, toutes les personnes faisant partie de mon agence seront porteurs d'une commission signée de moi, qui les fera reconnaître, et ceux qui se présenteront sans en être munis ne devront inspirer aucune confiance¹⁷.

Lui qui sait ce qu'est un faux en écriture, qui a été maître dans l'art de fabriquer de fausses clés, qui a su mesurer comment le mensonge peut se déguiser, continue à affirmer, dans une œuvre littéraire, que lorsqu'il prononce un jugement et énonce une opinion, alors rien ne peut plus les mettre en doute. Hors de son aval, point de véracité. Finalement Vidocq se dévoile comme un écrivain de la ruse, qui joue des effets de conviction mais restera toujours suspect pour mieux faire œuvre imaginaire.

16 — *Ibid.*, p. 512.

17 — *Ibid.*, p. 674.